



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juillet 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Point 7 h) de l'ordre du jour

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : calendrier des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Lettre datée du 10 juillet 2013, adressée au Président du Conseil économique et social par la Présidente du Comité des conférences

Comme le Conseil économique et social l'y avait invité dans sa décision 1988/103, le Comité des conférences s'est réuni le 2 juillet 2013 pour examiner le calendrier provisoire des conférences et réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2014 et 2015 (E/2013/L.6), et s'est félicité de l'occasion qui lui était donnée de communiquer au Conseil, si nécessaire, ses recommandations à cet égard.

Lorsqu'elle a présenté le calendrier provisoire, la Secrétaire du Comité des conférences a appelé l'attention du Comité sur la résolution 66/288 de l'Assemblée générale, par laquelle celle-ci a décidé de créer un forum politique de haut niveau pour remplacer à terme la Commission du développement durable et de lancer un processus de négociation intergouvernementale qui relève de l'Assemblée générale pour définir le format et les modalités de fonctionnement du forum de haut niveau en vue d'en convoquer la première réunion au début de la soixante-huitième session de l'Assemblée. Aussi, dans le calendrier provisoire du Conseil économique et social, on a remplacé la Commission par le forum politique de haut niveau. Ses dates et modalités de réunion restent à déterminer.

Le Comité a en outre été informé d'une modification structurelle du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Par sa résolution 67/251, l'Assemblée générale a décidé de changer le nom du Conseil d'administration du PNUE en Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Par la même résolution, l'Assemblée générale a également pris note de la décision 27/2 du Conseil d'administration, en date du 22 février 2013, par laquelle celui-ci a décidé de remplacer de facto le Forum ministériel mondial pour l'environnement par un débat



de haut niveau. Cette nouveauté a été intégrée au calendrier provisoire des conférences du Conseil économique et social.

Donnant suite à la résolution 67/237 de l'Assemblée générale, le Comité a fait part de son vif intérêt pour les décisions que le Conseil prendra, au cours de sa session de fond de 2013, sur la nécessité d'établir un calendrier biennal des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes.

Certains membres du Comité ont demandé des précisions au Secrétariat sur certains détails du calendrier provisoire, notamment la participation, les dates et les intitulés de certaines réunions. Ces précisions seront intégrées au projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'ONU pour la période 2014-2015.

Tout en sachant que le processus actuel d'examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social pourrait avoir des retentissements notables sur le calendrier provisoire des conférences et des réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires pour 2014 et 2015, le Comité a décidé de recommander au Conseil économique et social de l'adopter.

La Présidente du Comité des conférences
(*Signé*) Chamithri **Rambukwella**
